



# L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Janvier 2012

MOT DU MAIRE

## ■ De bonnes nouvelles en commençant l'année !

Avant de vous révéler les bonnes nouvelles, j'aimerais, comme il est de mise en début d'année, vous souhaiter une année 2012 remplie de bonheur, de santé, d'amour et de prospérité, bref, que l'année qui vient soit à la hauteur de vos aspirations !

### J'AGRANDIS MON BAC, JE RÉDUIS MON SAC!

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Monsieur Pierre Arcand, nous a confirmé un versement de 59 905,07 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. Ce programme constitue un incitatif sérieux pour remplir notre bac et diminuer notre sac !

### LES SENTIERS ÉCOLOGIQUES SONT OUVERTS!

Je voudrais féliciter notre conseiller municipal Philippe Roy qui a imaginé et initié les étapes préparatoires de ce projet de longue haleine dès 2010. Une fois le projet accepté et financé par le Comité Régional pour la Protection des Falaises (CRPF), par le conseil municipal de Saint-Hippolyte, par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) et par la Fondation Sentiers-Québec, les bénévoles du CRPF et les employés de la ville ont mis l'épaule à la roue pour mener à terme les premiers travaux, soit l'aména-

gement de deux sentiers totalisant plus de 10 km en plus de la construction d'un stationnement sur le chemin du Lac Morency. Bravo à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

En plus de protéger la faune et la flore, et de sensibiliser les citoyens aux bienfaits de la nature par des panneaux éducatifs écologiques qui seront mis en place par le CRPF dès le printemps prochain, ce projet atteint les objectifs du Conseil municipal, notamment de conserver le caractère champêtre de St-Hippolyte et d'encourager le développement durable.

Bref, en utilisant des terrains nous appartenant, et suite à une collaboration entre les citoyens, le gouvernement provincial et la municipalité, ces espaces naturels sont maintenant facilement accessibles à tous, pour toujours, et ce, avec très peu d'investissement financier. Allez faire un tour et profitez-en !

### DÉJEUNER DU MAIRE

Le 11 février prochain, les membres du Conseil municipal et moi-même serons heureux de vous accueillir à ce rendez-vous bisannuel, dans une atmosphère conviviale et informelle. Toujours selon la même formule, au coût de 10 \$

Bruno Laroche, maire

**SAMEDI 11 FÉVRIER**  
**DÉJEUNER**  
**DU MAIRE**  
**DE 10 H À 12 H...**

**Venez rencontrer le maire et ses conseillers dans une atmosphère conviviale !**

Déjeuner complet  
 10 \$ (taxes et services inclus)

Les personnes intéressées doivent réserver un billet ou le récupérer à l'Hôtel de Ville.

**Nouveauté**

## SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF (TAC)

Places disponibles à bord des véhicules scolaires  
 Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter de ce service gratuit!

**Téléphonez au 450.224.8800**

Les heures de bureau sont du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13 h00 à 16h00



Prendre note que ce service est offert jusqu'au 22 juin 2012 et selon le calendrier scolaire défini.



Cliquez pour voir [www.saint-hippolyte.ca](http://www.saint-hippolyte.ca)

## ■ Une solution durable au lac en Cœur : sécurité et environnement en avant-plan

Depuis plusieurs mois, les administrateurs de l'Association du lac en Cœur (LADLEC) sont en pourparlers avec les autorités de la Municipalité de Saint-Hippolyte dans le but de trouver une solution durable à la problématique d'érosion croissante et le risque pour la circulation automobile en bordure du lac, face au 672 chemin du Lac-en-Cœur. En effet, depuis quelques années, LADLEC a remarqué qu'à cet endroit, la proximité de la chaussée et du lac pourrait causer des problèmes graves si rien n'était fait prochainement. Par ailleurs, la Municipalité avait dans ses plans d'installer une glissière de sécurité pour prévenir un accident malheureux pour les automobilistes qui circulent à cet endroit situé, disons, très près du lac!

Les rencontres et discussions ont porté fruit et permettront d'implanter une solution fort intéressante à long terme, mais nécessitera au début, un peu d'ajustement et de courtoisie de la part des usagers de la route.

Depuis le 12 décembre 2011, la circulation dans ce secteur sera restreinte à une seule voie sur une longueur de 100 mètres. Le principe est simple : un panneau prévenant les

automobilistes de céder le passage au véhicule déjà engagé dans la voie sera installé à chaque extrémité de la voie restreinte. Pour la protection des automobilistes, une glissière de sécurité sera installée. Quant à l'espace entre la glissière et le lac, il sera aménagé dès le printemps prochain par des bénévoles de LADLEC. Des arbustes et des plantes rustiques, choisis pour leur durabilité, verront à diminuer les effets de l'érosion et ainsi aideront à stabiliser les berges. « Nous espérons que cette innovation en matière de sécurité et développement durable sera bien acceptée par les usagers » a commenté le maire de la Municipalité, Bruno Laroche. Pour conclure, le président de LADLEC, Justin Larière, a tenu à remercier les autorités municipales de leur collaboration dans ce dossier et s'est exprimé ainsi : « Nous avons de quoi être fiers comme association. En effet, cet ouvrage permettra aux usagers de la route en bordure du lac en Cœur d'apprécier les aspects bénéfiques des phytotechnologies comme solution durable à la problématique de l'érosion précoce en bordure de lacs. »



## ■ Pour votre sécurité en cas d'incendie : déneigez vos balcons et autres sorties !

Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

### CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES SORTIES

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse ;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps ;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio ;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

### AUTRES CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR FACILITER L'ÉVACUATION

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport ;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble ;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile



et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.

- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou s'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie, au 450.563.2505 #2254 ou visitez le site Internet [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca) à la section Sécurité incendie.



### Gilles Beauregard

Finance & Administration,  
Communication & Culture  
450.563.2505 #507  
[gbeauregard@saint-hippolyte.ca](mailto:gbeauregard@saint-hippolyte.ca)



### Yves Dagenais

Travaux Publics  
450.563.2505 #503  
[ydagenais@saint-hippolyte.ca](mailto:ydagenais@saint-hippolyte.ca)



### Chantal Lachaine

Services communautaires  
Loisirs  
450.563.2505 #502  
[clachaine@saint-hippolyte.ca](mailto:clachaine@saint-hippolyte.ca)



### Denis Lemay

Sécurité publique  
450.563.2505 #506  
[dlemay@saint-hippolyte.ca](mailto:dlemay@saint-hippolyte.ca)



### Donald Riendeau

Service de l'urbanisme  
450.563.2505 #504  
[driendeau@saint-hippolyte.ca](mailto:driendeau@saint-hippolyte.ca)



### Philippe Roy

Environnement  
450.563.2505 #505  
[proy@saint-hippolyte.ca](mailto:proy@saint-hippolyte.ca)

## ■ Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 6 février, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.



Spécial St-Valentin

Plaisir garanti !

Animation  
&  
prix de présence

Disco des jeunes

Vendredi, 10 février à 19h à 21h30  
Pavillon Roger-Cabana (7-14 ans)  
Coût : 5 \$

## Semaine de relâche

DU 5 AU 9 MARS

Dans le cadre de la semaine de relâche, la Municipalité met à votre disposition un forfait applicable pour la semaine ou pour la sortie du mercredi. Afin de rendre l'expérience unique et stimulante, une activité vedette sera chaque jour mise de l'avant. Cette dernière vient compléter à merveille la programmation de base qui, à coup sûr, saura répondre aux attentes de vos enfants : jeux de groupe, ateliers artistiques, activités sportives en plein air, périodes libres, etc. Les activités se dérouleront à l'École des Hauteurs sauf avis contraire. L'expertise de nos moniteurs jumelée à notre programmation contribueront à rendre cette aventure inoubliable !

## INSCRIPTION

Du 23 janvier au 3 février au Service des loisirs durant les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

## FORFAITS

- Semaine : 70 \$ / 5-12 ans (sortie incluse)  
Rabais de 35 \$ accordé pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> enfant (citoyens de Saint-Hippolyte)
- Sortie seulement : 25 \$ / 5-17 ans  
Rabais de 5 \$ accordé pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> enfant (citoyens de Saint-Hippolyte).

## ACTIVITÉS DE 9 H À 16 H

Service de garde 7h30 à 9h / 16h à 17h30

## PROGRAMMATION

Lundi, 5 mars : Omnikin  
Mardi, 6 mars : Initiation au tennis  
Mercredi, 7 mars : **Sortie** à la Récréathèque  
Jeudi, 8 mars : Excursion de patins et/ou raquettes (Prêt de raquettes possible)  
Vendredi, 9 mars : Party pyjama



Mme Denise Simard du Cercle de Fermières en compagnie de la responsable de la bibliothèque, Mme Élise Chaumont.

## Bibliothèque

Bonne et heureuse année 2012 ! De belles lectures et surtout, une nouvelle bibliothèque pour combler tous vos désirs !

## DES FERMIERES GÉNÉREUSES !

En plus du magazine L'Actuelle, le Cercle de Fermières de Saint-Hippolyte a offert gracieusement à la bibliothèque ce livre : Qu'est-ce qu'on mange ? Express : plus de 200 recettes. Ces deux documents sont maintenant disponibles à la bibliothèque. Merci de cette belle générosité !

## Heures d'ouverture

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137  
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

## Information

Anne-Marie Braün

Directrice des loisirs, événements et culture  
ambraun@saint-hippolyte.ca  
450.563.2505 # 238



## Festival d'hiver de Saint-Hippolyte

APPORTEZ  
VOS PATINS !

LE SAMEDI 18 FÉVRIER  
CENTRE DE PLEIN AIR  
ROGER-CABANA

Annulé en cas de pluie

## ACTIVITÉS PONCTUELLES

11 h : Début des festivités  
11 h 30 : Concours loufoques  
12 h : Zumba de groupe  
12 h 30 : Histoires de pirates  
13 h : Performances sportives  
13 h 30 : Balade en patins avec Jacques, le pirate  
14 h : Zumba de groupe  
14 h 30 : Chasse au trésor  
15 h : Clôture de l'événement

\*Prévoir un léger supplément pour effectuer un tour de traîneau à chiens.

ENTRÉE  
GRATUITE  
POUR  
TOUS!

## SERVICES

BBQ en plein air, accès aux toilettes et navette

## ANIMATION

Maquillage, jeux gonflables, sculptures de neige, D.J, patinage sur sentier de glace, zone de défis, feu de joie, personnages thématiques et tours de traîneau à chiens\*

## Rappel sur le programme de vidange de fosses septiques

- La vidange de toutes les fosses et tous les puisards se fait tous les deux ans, tant pour les résidences permanentes que les saisonnières.
- La Municipalité a été divisée en deux secteurs de vidange : le secteur A inclut le lac de l'Achigan et le lac Connelly, et le secteur B inclut le reste de la Municipalité.
- Le secteur A est vidangé les années impaires, et le secteur B durant les années paires et sera donc vidangé cette année.
- Les vidanges sont effectuées du 1<sup>er</sup> mai au 15 décembre.
- Sani-Laurentides vous informera par lettre, 21 jours à l'avance, de la date de la vidange afin que vous dégagiez les ouvertures de la fosse ou du puisard.
- La Municipalité vous enverra une lettre à la mi-avril pour vous signaler que votre résidence fait partie du secteur qui sera vidangé.
- Certains frais ne sont pas inclus à la taxation municipale; consultez le tableau ci-joint pour connaître les services facturables.

### DÉTAILS IMPORTANTS AU PROGRAMME DE VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

- Toute facturation sera faite par la Municipalité, excepté les situations suivantes qui seront facturées par Sani-Laurentides :
  - Un montant de 56.94 \$, sera chargé au propriétaire s'il exige une vidange un dimanche ou une journée fériée.
  - Un montant de 56.04 \$ sera chargé au propriétaire s'il exige une vidange totale, au lieu d'une vidange sélective.
- Lors d'un changement d'une installation sanitaire, le propriétaire devra effectuer à ses frais la vidange de l'installation sanitaire désaffectée avec la compagnie de vidange de son choix, et il devra quand même payer la taxation annuelle.

### DÉTAILS POUR LES FOSSES SCÉLÉES :

Les fosses scellées seront vidangées systématiquement une fois par année dans le cadre du Programme municipal de vidange systématique des fosses septiques.

La première vidange sera payée par la tarification municipale au coût de 180 \$ qui est inclus annuellement au compte de taxes municipales. Dans le cas où des vidanges supplémentaires seraient nécessaires au cours de l'année, elles seront réalisées aux frais du propriétaire et seront payables directement à la Municipalité selon le prix établi à la tarification municipale apparaissant au tableau ci-dessous. Veuillez noter que ces prix sont valides en tout temps, peu importe le volume pompé.

Il est de la responsabilité des propriétaires de communiquer avec l'entrepreneur pour faire vidanger leur fosse scellée. L'entrepreneur exigera des frais supplémentaires de 50 \$ s'il doit effectuer une vidange un dimanche ou lors d'une journée fériée. La vidange sera facturée plus tard par la Municipalité, mais les frais supplémentaires de 50.00 \$ seront payables immédiatement à l'entrepreneur.

**FOSSES SEPTIQUES SANI-LAURENTIDES INC.**  
450.565.4718 ou 1.800.663.7264.

## Comité consultatif en environnement

Le Comité consultatif en environnement est à la recherche d'un nouveau membre qui possède une formation de **biologiste** pour compléter son équipe.

Les principaux mandats du comité consistent à conseiller la Municipalité sur des thèmes environnementaux, étudier des sujets reliés à l'environnement, ainsi que proposer des pistes d'action.

Si vous désirez vous impliquer bénévolement, veuillez faire parvenir une lettre de motivation à l'attention du Comité consultatif en environnement par télécopieur au 450.563.2362 ou par courriel à [gsmard@saint-hippolyte.ca](mailto:gsmard@saint-hippolyte.ca)

### TAXATION 2012 (MÊME TARIF QUE 2011)

TYPE DE VIDANGE	MONTANT DE LA TAXATION
Vidange de fosses septiques	70\$
Vidange de puisards	70\$
Vidange de fosses scellées (première vidange)	180\$

### TARIFS POUR LES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES NON-INCLUS SUR LE COMPTE DE TAXES

TYPE DE FRAIS	MONTANT FACTURÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
Vidange additionnelle d'une fosse scellée	125\$
Frais pour la non-accessibilité de la fosse septique	75\$
Vidange sélective d'une fosse septique non prévue	140\$
Vidange totale d'une fosse septique non prévue	180\$
Vidange d'un puisard non prévue au programme	140\$

NOUVEAUTÉ 2012

COLLECTE DU RECYCLAGE  
AUX **2** SEMAINES

Calendrier disponible au [www.saint-hippolyte.ca](http://www.saint-hippolyte.ca)